

Université Abderrahmane Mira de Béjaïa
Faculté des Lettres et des Langues
Département de Langue et Culture Amazighes



Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de Master

Option : Anthropologie du Monde Amazigh

Étude anthropologique du mariage

Les représentations des jeunes de Souk-Oufella sur le mariage

(Ath Waghlis , Bejaia)

Les Membres du jury :

Présidente : IDIR Zahoua

Promotrice : HAYOUNE Malika

Examineur : ASSIAKH Farid

Présenté par :

YAICI Anissa

Année universitaire 2013-2014

Remerciements

Je tiens à exprimer mes plus vifs remerciements à Mme IDIR Zahoua. J'éprouve une profonde gratitude et un grand respect envers elle pour m'avoir guidée et orientée afin de mener à bien cette étude. Sa disponibilité tout au long des étapes de ce travail, ainsi que ses conseils judicieux, ont permis d'améliorer la qualité de ma recherche.

Ses conseils avisés, ses précieuses remarques, ainsi que sa patience et ses encouragements m'ont motivée dans la réalisation de ce mémoire. Elle m'a apporté l'optimisme et la confiance nécessaires à l'accomplissement d'un tel projet.

J'adresse également mes vifs remerciements à mon mari, qui m'a soutenue.

Dédicaces

À la mémoire de mes parents et de mon frère. Je dédie également ce travail à ma sœur, qui m'a encouragée, ainsi qu'à mon fils et à mon mari, qui ont toujours été à mes côtés.

ZZWAJ YIWEN WASS AXEMEM-IS ASEGGAS

Le sommaire

Introduction générale.....	2
Chapitre I :Le Cadre méthodologique.....	05
Introduction.....	06
I.1.Présentation du sujet:.....	06
I.2.Les raisons du choix du thème :	06
I.3.L'objectif de la recherche :.....	07
I.4.La problématique :	07
I.5.Les hypothèses :	07
I.6.L'analyse conceptuelle :.....	07
I.6.1.Jeunes :	08
I.6.2.Représentations :.....	08
I.6.3.Mariage :	08
I.7. Méthode et techniques et moyens de la recherche:	08
I.7.1.Méthode :.....	08
I.7.2.Techniques de la recherche :	09
I.7.2.A.l'observation directe :	09
I.7.2.B.L'entretien semi directif :.....	09
I.7.3.Les moyens :	10
I.8. Présentation des enquêtées :	10
I.9.Les étapes de la recherche :.....	10
I.9.1.La pré-enquete :	10
I.9.2.L'enquete de terrain	10
I.10.Les difficultés rencontrées	10
Conclusion	10
Chapitre II :Le mariage et les différentes théories socio-anthropologique.....	11

Introduction.....	12
II.1.Le mariage d’après la constitution Algérienne:.....	12
II.2. .Les types de filiation :.....	14
II.2.1.La filiation legitime.....	14
II.2.2.La filiation naturelle simple.....	14
II.2.3.La filiation naturelle adulterine.....	14
II.2.4.La filiation naturelle incestueuse	14
II.2.5.La filiation des pupilles	14
II.1.Les théories socio _anthropologique du mariage.....	14
II.2.Le mariage dans le monde berbère :	15
II.5.Système de parenté en Algérie.....	17
II.5.1.Le système de parenté au nord:.....	18
II.5.2 .Le système de parenté au sud :.....	18
Conclusion	19
Chapitre III :Le Mariage à Souk Oufella	20
Introduction.....	21
III.1.Présentation de la commune de Souk Oufella :.....	21
III.2.Equipement et scolarisation :.....	21
III. 3.Religion :.....	21
III.4.Aperçu sur les villages constituent le terrain d’enquête :.....	21
III.4.1.Iabdounene :	21
III.4.2.Aourir :	22
III.4.3.Bajou :.....	22
III.5.Le statut de la femme à Souk Oufella	23
III.6.Position de la famille dans le choix du conjoint	23
III.7.L’importance de l’institution de mariage à Souk Oufella	24
III.8. Les taches et le rôle des deux sexes dans la vie en couple.....	24
III .9.La question de la polygamie à Souk Oufella	25

Conclusion	25
ChapitreIV:La description du mariage et les représentations des jeunes de Souk Oufella.	
Introduction.....	27
IV.1.Les différentes étapes du mariage:	27
IV.2.Critères de choix du partenaire :	29
IV.3.Le mariage entre tradition et modernité à Souk Oufella :	29
IV.4.Les représentations des jeunes de Souk Oufella face au mariage:	30
IV5.Les types de mariage à Souk Oufella :	31
IV.5 ..A. Mariage arrangé	31
IV.5..B.Lemariagechoisi(paramour):.....	32
IV.5.C.Le mariageàl'étranger:.....	32
Conclusion	33
Conclusion générale	35
Bibliographie	36
Annexes.....	39

Introduction générale

Introduction générale

Le mariage vise avant tout à unir deux êtres désireux de procréer, à construire une cellule sociale, la "famille", et à transmettre un patrimoine. Il s'agit d'un acte juridique par lequel un homme et une femme établissent une relation commune régie par la loi, qui ne peut être rompue que par ce dernier. La famille se compose de deux éléments fondamentaux : le système d'alliance familial et le système de filiation familial. Le premier concerne les familles différentes, n'impliquant pas nécessairement le mariage, tandis que le second se base sur la transmission du patrimoine économique, culturel et social entre les générations.

Cette institution se réalise selon deux formes : le mariage coutumier et le mariage civil. Le premier est ancré dans la tradition, les coutumes et les croyances des gens, tandis que la seconde repose sur des lois juridiques visant à protéger la femme et les droits des enfants.

La célébration de ces deux types de mariage se déroule en différentes étapes et phases, allant du désir de se marier à la demande en mariage, jusqu'à la cérémonie elle-même. Chaque personne a sa propre perception du mariage. La conception du mariage a évolué au fil des générations, et ce changement est dû au développement des moyens de communication, notamment des médias, qui influencent les comportements et offrent une perspective englobant à la fois l'évolution et la tradition.

Pour cela, nous avons mené une recherche visant à explorer ces représentations dans la commune de Souk Oufella. Ce travail se centrera sur plusieurs concepts clés : la famille, le couple, les représentations, les jeunes et le mariage.

À travers la sociologie de la famille, du couple et du mariage, nous espérons mener une étude anthropologique plus précise sur l'institution du mariage et sur les représentations des jeunes de Souk Oufella. Selon Denise Jodelet, les représentations sont : « *Une forme de connaissance, socialement élaboré et partagée, ayant une visée pratique et concurrente à la construction d'une réalité commune à un ensemble Social. Egalement désigné comme savoir de sens commun ou encore savoir naïf, naturel, cette forme de connaissance est distinguée entre autres de la connaissance scientifique* ». Cette on peut la trouver (construire) à base de nos expériences et aussi des savoirs, modèles de pensée que nous recevons et transporter par nos parents ou la tradition à travers l'éducation, la communication sociale, donc les représentations sociales de ses jeunes faces au mariage vont être totalement différentes.

Introduction générale

Parmi les grands classiques nous pouvons citer les travaux d'Emile Durkheim sur la Sociologie de la famille (1888), Claude Lévi-Strauss sur les structures élémentaires de la parenté (1949). Ces thèmes sont aussi étudiés par les auteurs contemporains tels que Martine Segalen, André Michel, François de Singly, Jean-Claude Kaufman, Pierre Bourdieu. Nos Lectures ainsi que notre propre expérience du terrain à travers notamment ce que nous avons appelé les discussions « informels ».

Et nous trouvons sur le terrain deux concepts sont la socialisation et la culture afin d'expliquer la façon dont ils se représentent le couple et le mariage : la culture est le système des valeurs et des normes transmis par la socialisation.

Chaque individu a sa représentation et sa conception du mariage d'après les générations est due au développement et les moyens de communications sont les facteurs qui vont faire bouleverser les comportements et avoir un regard qui englobe entre l'évolution et la tradition.

Pour cela nous avons mené une recherche (enquête) dans la commune de Souk Oufella daïra de Chemini wilaya de Bejaia. Ce travail va centrer sur plusieurs concepts clés : la famille, le mariage, les représentations ; les jeunes.

Le travail est divisé en quatre chapitres pour expliquer et mener l'enquête. Dans le premier chapitre est la construction d'objet et présentation du cadre méthodologique de la recherche nous avons commencé par présentation du sujet d'étude et les motivations du choix, après nous allons exposer la problématique, donner les techniques et méthode employée durant notre enquête pour confirmer sur le terrain les hypothèses construites au début du travail.

Le second consiste à présenter la définition du mariage et en donnant les différentes théories socio-anthropologique, aussi son aspect juridique et montrer la différence du système de parenté au sud et au nord.

Le troisième c'est la présentation de la commune de Souk Oufella (monographie), et aussi donner un petit aperçu sur les trois villages (Aibdounene, Aourir, Bajou). Nous allons aborder le mariage à Souk Oufella en donnant le statut de la femme pour montrer son rôle dans la vie en couple, et citer l'importance de l'institution, sans oublier la question de la polygamie qui revient toujours.

Le quatrième chapitre consiste à faire la description du mariage et les représentations des jeunes de la commune de Souk Oufella nous avons mis la lumière sur le travail de terrain et

Introduction générale

donner les étapes du mariage et son déroulement, et les types de mariage qui existe dans cette région et surtout les représentations des jeunes sur le mariage. En dernier c'est la conclusion générale qui est le résultat de l'enquête de terrain et les données collecter.

Chapitre I :

Le Cadre méthodologique

Introduction

Le travail scientifique nous exige à utiliser une démarche afin d'arriver à des résultats qualitatif ou quantitatif nous procédons l'une des démarches, et la problématique c'est le noyau de chaque étude car à partir de cette dernière nous allons faire des recherches, elle est le fil conducteur pour trouver des réponses.

I.1.Présentation du sujet :

Le mariage est une institution qui permet aux habitants de la commune de Souk Oufella d'avoir des contacts et des liens pour vivre en groupe ,et les jeunes sont la base de chaque société et sont la génération qui va s'en charger de garder la tradition et les pratiques sociales ,de cela notre population parente c'est-à-dire leurs représentations car La thématique étudiée est l'étude anthropologique du mariage (les représentations des jeunes face à cette institution, entre l'évolution et la tradition) et pour montrer nous avons utilisé la description détaillée afin d'avoir les différentes significations (interprétations) des jeunes, et aussi les changements qui touchaient le mariage.

I.2.Les raisons du choix du thème :

Pour faciliter de comprendre le sens et la signification du mariage d'après les jeunes car cette étape d'âge est importante pour protéger la culture et les traditions et son histoire dans le monde, et ce thème a de multiples pistes d'étude et nous avons pris une piste de recherche c'est les représentations des jeunes de Souk Oufella (dans trois villages).

Le thème n'est pas réalisé dans cette région comme une recherche académique ou des travaux de comparaison. Cette étude nous permet à mieux comprendre le déroulement du mariage.

Le choix du terrain était à base de deux raisons objectif et subjectif .La première est pour montrer sa valeur et sa place à travers le temps , qu'elle soit sur le historique et sur le plan économique(le marché était le pont d'échange et un espace de rencontre pour annoncer, un sacré) , elle a pris son autorité et de régler les conflits entre les autre tribu son rôle surtout avec le marché de la tribu à Sid.; i Aiche qui offre les données aux habitants de cette région et aussi pour les tribus voisines Intellectuelle(les premières écoles française dans cette région), social (les différents villages et une masse population) ces causes sont objectif.

Chapitre I Le Cadre méthodologique

Le côté subjectif est le lieu de notre naissance, le sentiment d'appartenir à l'espace d'appartenance est un motif de mieux chercher.

I.3.L'objectif de la recherche :

La recherche est faite pour montrer la valeur du sujet et d'avoir l'idée sur le mariage, et savoir les représentations des jeunes de cette région sur cette institution, analyser leurs interprétations pour bien comprendre le changement.

I.4.La problématique :

Le mariage est une institution importante dans la société, car elle donne naissance à une famille et cette dernière est la cellule pertinente dans toute société. À partir de cet acte les deux personnes (femme et homme) et encore deux familles vont se permettre d'établir des relations et contacts pour avoir une base solide à l'avenir pour cela fait par des visites et des cadeaux comme l'a nommé Lévi Strauss « le don et le contre don » l'échange n'est pas seulement économique, mais aussi pour « acheter » la stabilité du nouveau foyer. Cette pratique a une valeur en Kabylie et comme la tribu d'Ath Waghli en fait partie de les traditions appliquées sont les mêmes bien que nous trouvons des petites différences.

Cette alliance peut avoir une variation de sens, en particulier chez les jeunes, pour cela nous allons faire un travail qui va nous permettre d'analyser les représentations des jeunes d'Ath Waghli sur le mariage. Et de là nous avons construit notre question principale qui est ; Quels sont les représentations et les conceptions des jeunes de Souk Oufella sur l'institution du « Mariage » ?

I.5.Les hypothèses

Nous pouvons donner des réponses provisoires à cette problématique qui sera vérifiée sur terrain, et les hypothèses sont les suivantes :

Les représentations des jeunes de Souk Oufella sont différentes de celles de leur parent. Le modèle occidental influence le mariage à Souk Oufella.

Et pour cela nous avons fait une enquête dans (quelques villages) de la commune de Souk Oufella et collecter des données auprès une population de jeunes enquêtés (femmes et hommes).

I.6.L'analyse conceptuelle :

I.6.1. Jeunes :

Dérive de jeune c'est-à-dire une partie de la vie qui est entre l'enfance et la maturité.

I.6.2. Représentations :

Sont un produit de l'esprit humain qui garde une « image complexe » de son environnement afin de mieux penser et agir sur celui-ci. C'est l'interface symbolique entre l'individu et son environnement perçu

Les représentations selon Denise Jodelet¹ sont « *uniformise connaissances, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concurrent à la construction d'une réalité commune à un ensemble social. Également désigné comme savoir de sens commun ou encore avoir naïf, naturel, cette forme de connaissance est distinguée entre autres de la connaissance scientifique* ».

I.6.3. Mariage :

en anthropologie une définition minimale généralement admise est celle d'une union durable entre un homme et une femme ,socialement reconnue par l'entourage ,éventuellement consacrée d'une manière ou d'une autre par des autorités civiles ou religieuses et par des manifestations publiques .et de la une composante essentielle de la reproduction démographique et sociale :il définit des droits sur la descendance des femme et origines ainsi la filiation ,il alimente aussi par le jeu des alliances ,les rapports politiques et sociaux entre groupe.

I.7. Méthode et techniques et moyens de la recherche :

I.7.1. Méthode :

L'enquête nous pousse à procéder une méthode pour collecter les données auprès des enquêtés et de tenir un journal de terrain afin d'écrire tout l'information qui sont attachées à l'étude.

Pour faire une recherche il faut une technique et le travail ethnographique (anthropologique) nous oblige à utiliser l'observation participante et l'entretien. Le travail était fait par entretien à usage complémentaire c'est-à- dire l'entretien et l'observation participante). Le type d'entretien utiliser c'est l'entretien semi directif ou entretien avec guide d'entretien.

L'une nous permet de faire, voir et s'interroger en même temps pour collecter les données, la

Chapitre I Le Cadre méthodologique

participation nous aide à comprendre cette institution. Avant de faire l'entretien nous avons présenté le thème à notre enquêté, l'objet et l'objectif de notre travail. Nous préparons le mémoire de master, spécialité anthropologie du monde amazigh, l'intitulé l'étude anthropologique du mariage chez Ath Waghli (les représentations des jeunes faces au mariage), pour cela nous aurons besoin de votre information sur ce thème.

L'autre nous permet de savoir des informations passées et les éléments qui sont changés, la signification de quelque étape.

La plus grande partie des données que nous avons collectés sont sur le terrain d'après les entretiens et l'observation avec participation des fois si non par interrogation, et nous avons consulté des ouvrages comme (*La Sociologie de la Famille et du Mariage*) André Michel: dans cet ouvrage nous allons trouver les différentes théories socio anthropologique du mariage anciennes et modernes.

I.7.2. Techniques de la recherche :

Pour les études qualitatives on peut recourir à la l'observation directe.

I.7.2.A. L'observation directe :

Elle consiste à suivre et à étudier méthodiquement les comportements dans une situation naturelle et permet d'éviter le biais que pourrait induire la personne étudiée.

I.7.2.B. L'entretien semi directif :

La forme classique d'entretien est la technique dite individuelle dans laquelle une interview avec une personne face à face. Elle doit être enregistré ; ils existent trois types d'entretiens individuelles :

Entretien non-directif (ou libre).

Entretien semi directif.

Entretien directif.

Dans notre travail nous avons utilisé l'entretien semi –directif qui est faite par un guide d'entretien, dresse la liste des sujets que l'interview doit aborder. Lorsque ce dernier n'évoque pas la façon spontanée. On laisse la personne parler librement et on essaie de recadrer l'entretien si elle s'éloigne du sujet.

Chapitre I Le Cadre méthodologique

L'entretien dure en moyenne entre 30min à 1h. pour mieux savoir les représentations des jeunes sur le mariage nous avons guider l'information.

I.7.3. Les moyens :

Nous avons utilisé des outils comme le guide d'entretien qui nous donne les grand axes à étudier en relation avec le sujet et aussi nous avons consulter des documents comme les tableaux transmit par APC , afin d'ajouter des informations à notre recherche et arriver à des données fiable qui vont répondre à la problématique .

I.8. Présentation des enquêtées :

La population d'étude est choisie au hasard, sans précision d'âge, nous avons fait des entretiens avec des jeunes pour connaitre leurs représentations sur le mariage.

I.9.Les étapes de la recherche :

I.9.1. La pré-enquête :

Cette étape nous a permis d'avoir un premier contact avec notre terrain d'enquête, nous avons eu aussi des entretiens avec des jeunes de Souk Oufella ou on peut dire la population à étudier afin de collecter leurs avis, interprétation sur le mariage. Cette étape nous a permis de préparer le terrain et de mieux chercher pour collecter les données.

I.9.2. L'enquête de terrain :

Elle est l'une des stratégies les plus sollicitées dans les sciences sociales. Ici le chercheur ne contrôle aucune des variables en cause, en générale l'enquête qui est une quête d'information réalisée par interrogation systématique de sujet d'une population déterminée favorise l'utilisation du questionnaire, du sondage et de l'entretien, elle permet de connaitre des ensembles d'informations.

I.10.Les difficultés rencontrées :

Dans cette recherche nous avons rencontré des difficultés comme l'absence des travaux faite sur le sujet et dans cette région (la commune de Souk Oufella)

Conclusion :

L'enquête de terrain incite une méthodologie de recherche afin de prouvé ,et d'expliquer les réponses provisoire (les hypothèses).

Chapitre II

Le mariage et les différentes théories socio-anthropologique

Introduction

Comme le mariage coutumier n'a pas de valeur légale ; il ne donne pas aux mariés le titre d'époux et d'épouse : c'est pour cette raison que de nombreux couples décident de passer devant un officier de l'état civil afin de clarifier leur situation.

II.1. Le mariage d'après la constitution Algérienne :

Le mariage permet d'avoir un foyer ou une famille *«une famille est un ensemble de personnes unies entre elles par des liens de parenté ou d'alliance »*.¹

Pour être légitime on fait un acte de mariage; *«l'acte de mariage est un document établi Par un officier d'état civil ou le cadid habilité à cet effet et rédigé selon des formes exigées par la loi. Il est rédigé en vue de constater le mariage et de pouvoir le cas échéant. Il doit impérativement comporter les énonciations suivantes :*

La date et le lieu du mariage.

Le nom et le(s) prénom(s) des époux ; leurs professions; leurs dates et lieux de naissance respectif et leurs filiation (art 73 du code de l'état civil).

Les identités des témoins : nom; prénom et âge.

*Le cas échéant l'autorisation de mariage prévue par la loi ; ou la dispense d'âge accordé par le juge.*²

Que peut-on introduire comme clause dans l'acte de mariage ?

Art.19 du code de la famille.

*«Le contrat de mariage étant soumis aux volontés respectives des époux; ceux-ci peuvent introduire toutes les clauses qu'ils jugent essentielles et notamment celles qui portent sur la polygamie et le droit de la femme au travail pourvu qu'elles ne soient pas contraires aux dispositions du code de la famille ».*³

¹L. Derder, Vous questions sur le droit : la famille (les fiançailles, le mariage, la nationalité, le changement de nom), BERTI, Alger, 2006, p6.

²Idem, p.5

³Idem, p.5

Quelle est la forme légale de l'acte de mariage ?

« Comme sa définition l'indique ; l'acte doit être authentique. ANSI les futures époux (ayant réuni les conditions de fond concernant le wali ; la dot et les témoins) doivent l'établir devant un notaire ou un fonctionnaire public habilité à cet effet ; celui-ci se chargera de le transcrire au niveau de la commune qui délivrera un extrait du registre de l'état civil.

Qu'est-ce que la dot ?

« La dot ce qui est versée par l'époux à sa future épouse à titre d'offrande en numéraires ou tout autre bien.

*La dot doit être déterminée dans le contrat de mariage;...Le versement de la dot peut être immédiat ou à terme ».*⁴

Pour se marier il faut des conditions et le manque de l'un d'eux il ne sera pas valable ce contrat comme l'âge des époux ; avant on ne donne pas l'importance ; l'essentiel c'est de décider de se marier ; aujourd'hui l'obligation des époux de suivre l'article 7 du code de la famille pour l'homme et la femme est de 19 ans.

Combien de mariage peut-on contracter en même temps ?

Selon les enseignements de la charia ; la femme ne peut contracter qu'un seul mariage à la fois. Tandis que l'homme peut contracter (prendre) quatre épouses légales simultanément à condition de justifier d'un motif légal et de subvenir aux besoins de ses épouses en toute équité.

Les dispositions du code actuel de la famille de l'article 8 reconnaissent le droit à la polygamie à l'homme qui obtient l'autorisation du juge compétent, une autorisation qui n'est délivrée que si les conditions suivantes sont réunies :

Que l'homme désirant se remarier présente un motif valable.

L'autorisation à vouloir se remarier tel que l'invalidité de sa femme, sa stérilité etc..., Que la première comme la future épouse en soient informées et consentantes ;

Que l'homme réunisse les conditions et l'intention de traiter ses épouses avec équité, Que le nombre des épouses ne dépasse pas le seuil légal prévu par la charia qui est de 04.

La filiation désigne le lien qui unit l'enfant à son père ou à sa mère⁵. En Algérie on peut trouver les deux cas : c'est-à-dire le système de parenté matrilineaire au sud d'Algérie (les touarègues) lié à la mère; au nord c'est patrilineaire lié au père comme le cas de la Kabylie. Et nous pouvons trouver plusieurs modes de filiation.

⁴Idem, pp.10-11.

⁵P. Bonte, M. Izard, (col), Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie, PUF, Paris, 1991, p280.

II.2. Les types de filiation :

II.2.1. La filiation légitime: c'est-à-dire tout enfant né pendant le mariage est directement affilié à ses parents et prend automatiquement le nom de son père sauf désaveu de paternité selon les procédures légales.⁶

II.2.2. La filiation naturelle simple est tout enfant né hors des liens du mariage de parents célibataire est affilié à sa mère sauf si le père décide de reconnaître l'enfant ou si la mère décide de le lui faire reconnaître par voie de justice.⁷

II.2.3. La filiation naturelle adultérine est l'enfant né en dehors des liens du mariage, dont l'un des parents ou les deux sont mariés avec une autre personne, l'enfant est affilié par la reconnaissance volontaire devant le tribunal.

II.2.4. La filiation naturelle incestueuse désigne tout enfant né d'un inceste est affilié à son père.

II.2.5. La filiation des pupilles de l'état c'est ce qu'on appelle l'enfant né son père qui, en raison de son abandon, n'est affilié à aucun de ses parents.

Comme clause pour l'aspect juridique, on peut dire que sur le terrain on ne trouve pas tout, la pratique des lois est insuffisante par exemple le contrat du mariage les gens ne lui donne pas d'importance.

II.3. Les théories socio _anthropologique du mariage

Nous allons montrer les différentes écoles qui étudient le mariage et la famille dans son cadre institutionnel par exemple Andrée Michel⁸ souligne que l'institution du mariage et de la famille situé dans la société globale, est considérée comme un organisme, un système maintenu par les parties qui la composent, il met l'accent sur la recherche descriptive, historique et comparative.

Même si le mariage et la famille sont deux concepts liés, ils peuvent être étudiés séparément. Plusieurs définitions sont attribuées au mariage, mais ce n'est pas facile de dire que la finale Gille Ferréole⁹ qui le considère tout à la fois comme une cérémonie (civile et religieuse), un acte symbolique et une institution sociale. L'étude du mariage est une vocation pour plusieurs auteurs et la plupart du temps est développé que dans le cadre d'une approche fonctionnaliste

⁶L. Derder, Vous questions sur le droit : la famille (les fiançailles ; le mariage ; la nationalité ; le changement de nom), BERTI, Alger, 2006, p 39.

⁷Idem, p41.

⁸André Michel, Sociologie de la famille et du mariage, PUF 3^{ème} éd, Paris, 1986, p55.

⁹G. Ferreol, (col), Dictionnaire de la sociologie, Armand colin, Paris, 2009, p102.

L'institution à tracer un long chemin pour arriver à cette étape Lewis H. Morgan Engels¹⁰ cite trois formes de mariage qui correspondent aux trois stades de l'évolution de l'homme .Le mariage de groupe qui est caractérisé par la polygamie au sens originel: plusieurs femmes vivent à la fois avec plusieurs homme .Les union consanguines ne sont pas exclues et les enfants sont liés aux mères .Il s'agit là de l'état sauvage .

Le deuxième stade correspond au mariage apparié qui se caractérise par l'union d'un seul homme avec une seule femme. La polygamie considérée comme l'infidélité c'est permis qu'à l'homme. Les enfants sont liés à la mère .La monogamie selon l'auteur au stade de la civilisation. Lévi_ Strauss a mis en évidence deux formes d'endogamie :l'endogamie « vraie » qui consiste à choisir ses conjoints dans une catégorie définie par des critères territoriaux (endogamie villageoise),économique, sociaux ,culturels, religieux etc. ...Tout en respectant l'interdiction de l'inceste .L'endogamie « fonctionnelle » quant à elle associe une règle négative ,l'interdiction de se marier dans la classe donnée de parents, et une règle positive qui prescrit obligatoirement le mariage dans une autre classe. Cette distinction que l'on retrouve en plusieurs régions du monde est interprété par Lévi-Strauss comme la forme « élémentaire » d'un principe qui gère plus généralement l'alliance de mariage: celui de l'« échange ».

Lorsqu'il étudie le mariage Africain par « achat » .Dans le monde bantou il souligne que la circulation des biens matrimoniaux apparaît comme un mode différé de la réciprocité de l'échange dans le cas des systèmes matrimoniaux à structures élémentaires d parenté. Dans le cas des systèmes à structures complexes les biens matériels ou symbolique sont désignés qui médiatisent l'échange et peuvent être assimilés à une sorte de monie.

Les auteures ont aussi accordé une attention particulière aux modalités de transfert des biens qui, la plupart du temps accompagnent le mariage .Selon Pierre Bonté ,l'un des aspects essentiel de cette ritualisation intense de l'institution matrimoniale consiste dans les transferts des biens qui interviennent à cette occasion et qui en soulignent la dimension collective: *«ce sont toujours deux familles ,voire deux groupes ,lignages par exemple qui sont impliqués dans le mariage ,et leurs relations se définissent à travers un code ,centré sur ces transferts de biens qui définit ainsi leurs statut collectif. »*

L'échange est situer dans le cadre car les deux personnes ou familles ont des objectifs à aboutir.

Les anthropologues marxistes français assez proche à cet égard de Goody interprètent le mouvements des prestations matrimoniales comme un mécanisme de différenciation sociale et

¹⁰F.Engels,L'originedelafamilledelapropriétéprivéedel'Etat,traddel'allmandparjeannestern, éditions sociales ,Paris ,1983 ,p 322.

économique favorisant dans les sociétés agricoles céréalières la reproduction sociale sous le contrôle des aînés .le transfert des personnes et des biens est souvent un processus qui se développe tout au long de la durée de la vie des individus concernés : la prestation matrimoniale est parfois traitée comme une « dette » remboursable à long termes ,les moments des échéances étant marqués par des rites .

Pour cette question Pierre Bourdieu pointe sur le groupe et dit : « ...*Il est remarquable en effet que les négociations matrimoniales sont réellement l'affaire de tout le groupe* ».

Pour les anthropologues le mariage aussi c'est l'échange entre les gens, Pierre attache et fait la lésant de cette opération aux femmes : « ...*Les conduites de prêt sont effectivement plus fréquentes et plus naturelles chez les femmes qui prêtent et empruntent n'importe quoi pour n'importe quel usage ; il s'ensuit que la vérité économique ,contenue dans le donnant ,affluer plus nettement dans les échanges féminins qui connaissent des échéances précises (« jusqu'à l'accouchement de ma fille ») et le calcul précis des quantités* ». ¹¹

Bourdieu le mariage est une stratégie matrimoniale et reproduction sociale : «...*Il suffit de poser que les agents sont d'autant plus enrichis à servir le fonctionnement du système que le fonctionnement du système sert complètement leurs intérêts pour comprendre les principes fondamentaux des stratégies qui s'affrontent à l'occasion du mariage.* »

Après toutes ces analyses on remarque que la circulation des prestations matrimoniales et l'étude des manifestations rituelles qui accompagnent le mariage ont contribué à dissoudre l'idée d'une fonction spécifique de ce phénomène.

II.4. Le mariage dans le monde berbère :

Dans la région de Zemmour (Maroc) : au Maroc c'est les parents qui s'occupent du mariage de leurs fils sans sa connaissance ;quand le père peut marier son fils va chercher une fille ,lorsqu'il trouve envoie sa femme pour le dire après la discussion le fils répond « comme vous voulez à votre choix » cette réponse désigne qu'il est d'accord .une autre étape commence dès que la maman part vers la maison de la fille pour faire sa connaissance ,au moment de la rencontre elle doit pas dire son avis(la maman) pour la fille mais elle va revenir à sa maison et confi la réponse à son mari .

A cette période il part le père chez la maison de la fille avec des témoins à la fin du repas il va demander la main de la fille, après l'accord de deux familles préparent pour le mariage.

¹¹ L. Strauss, Les structures élémentaires de la parenté ,Mouton et Co La Haye(2émeéd),Paris,1967,p44.

Le père du fils va revenir chez la belle famille et il ramène un mouton à l'arrivée il l'égorge devant la tente, il demande une deuxième fois la main de la fille en suite quand la réponse sera positive ils vont donner la date du mariage.

Ils vont célébrer le mariage ,ils achetaient :deux couvertures (ihuyak), deux foulard .le lendemain vers midi la mère du fils rendre visite à sa belle-fille avec d'autre femmes pour faire le henni pour la marier et le reste vont le faire pour les filles qui ne sont pas dans la tente ,le déplacement de la marier se fait par animal , quelques pats avant d'arriver à la tente du mari ils vont faire des tours autour de la mosquée (3 fois) après ils vont la ramener à sa tente avec ses copines et le mari avec ses copains dans une tente.

Le mariage chez les Touaregs (Imucaghs) :

Chez les Touaregs le mariage est une institution un peu différente du nord, car l'homme peut épouser qu'une seule femme et cette dernière qui donne la filiation aux enfants parce que le système de parenté est matrilineaire.

Dans cette société nous pouvons trouver deux cas d'âge du mariage :jeunes qui se mariaient jeune (adolescent) et d'autre âgée (mure) .quand le jeune homme targui veut se marier il ne part pas directement vers la fille mais il envoie une femme ou un homme lorsqu'elle est d'accord il envoie ses parents .avant d'entamé l'autre étape(officialiser la demande) les parents de la fille vont chercher sur la réputation du fils et parler avec les cousins maternel et paternel (lexwal,la3mum) et il faut leurs accord ,lorsque le père de la fille accepte le jeune homme va donner « Ta3mamt » pour la fille (sept chameaux si ils sont Ihaggaren ,sino si ils sont Imhad un chameau ou 20chèvres cette offre est désignée pour la marier seulement .

Le jour du mariage les hommes vont égorger (tilghmatin)à côté de la tente du mari ,les femmes préparent à manger (le repas).le mari montait sur le chameau et les autres hommes font la même chose pour danser ,après toute les étapes le mari reste avec ses cousins et la marier va passer la nuit avec ses parents dans leurs tente .

Le lendemain matin la marier va porter des jolis vêtements ils vont la ramener à la tente de son mari pour faire la fête à ce moment le mari restait avec les hommes à après-midi les parents de deux familles et les invités vont quitter le lieu et donner la possibilité au jeune marier de rester ensemble et il ne sort pas dans leurs tentes pendant sept jours après ils rend visite à leurs parents.

II.5. Système de parenté en Algérie

Introduction

Dans la société berbère traditionnelle la famille est élargie : elle regroupe les enfants et leurs parents et parfois même, comme c'est le cas chez les nomades les proches parents comme les oncles et cousins vivent dans la même maison. Deux systèmes de parenté se divisent le monde berbère : les systèmes du nord, à pré dominance patrilinéaire et du sud ou plutôt Touareg à prédominance matrilineaire du nord, à prédominance patrilinéaire et du sud ou plutôt Touareg à prédominance matrilineaire.

II.5.1. Le système de parenté au nord:

Les structures de parenté des régions du nord sont patrilinéaires : il veut dire que l'alliance (la filiation) s'établit par l'homme ; « *les individus sont regroupés autour d'un patriarche ou doyen qui régit leur vie économique et sociale ... Aucun mariage ne se conclut sans son consentement c'est lui qui gère le budget de la famille....* »¹ Le rôle du patriarche a considérablement est encore important dans de nombreuses familles aucun mariage ne se conclut sans consentement, c'est lui qui gère. Une partie des termes de la parenté ont un sens fils reviennent à une catégorie de parents définis par le lien de parenté (consanguine ou alliance), la génération, le sexe. Dans cette région les femmes doivent obéissance à l'homme. Telle organisation, c'est la parenté agnatique (la sphère Σ « oncles et cousins paternels » qui sont privilégiés, mais le frère de la mère (Ixal) joue un rôle important dans la région du nord. C'est, selon l'expression consacrée une sorte mère masculine qui aime et protège sa sœur et ses enfants.

II.5.2. Le système de parenté au sud :

L'organisation familiale est différente chez les Touaregs. La plus vaste à laquelle les Touaregs ont le sentiment d'appartenir est « *ettebel* » littéralement « Tambour » symbole de pouvoir : chaque « *ettebel* » comprend plusieurs Tiwsatin (singtawsit), groupe de parents « issus » d'un même ancêtre féminin. Chaque Tawsit se ramifie en plusieurs segments matrilineaires mais tous se reconnaissent d'une même mère dont la généalogie peut être reconstituée. Dans ce système, deux types de parentés sont distingués, les parents du côté maternel, littéralement « les gens du ventre » *eddnet win tesaquire* regroupent les frères, les cousins parallèles matrilatéraux (fils et filles issus des parents du côté de la mère), les neveux utérins, c'est -à- dire les enfants descendants des parents « sœur » (sœur, fille de la tante paternelle, fille de la tante maternelle).

les parents du côté paternel littéralement « les gens du dos » *qui* regroupent le père, ses fils, ses filles non mariées, les épouses des frères, en gros tous les cousins consanguins partageant le même campement (amazigh). Dans ce système le frère de la mère (*anatma*) joue un rôle très important : il lègue au fils de sa sœur ses biens et son droit de chefferie. C'est là la

caractéristique principale des groupes matrilineaire .Il faut noter cependant que depuis quelques décennies la société touarègue évolue vers la patrilineaire avoir des cas de polygamie, et des transformations sont dues à l'écroulement des structures économiques et politiques ,traditionnelles support du système matrilineaire .

La filiation s'établit par la mère, mais chez les suzerains ,quand le mariage s'effectue avec les tributaires, l'enfant est intégré dans la «tawsit »de son père .Le frère de la mère joue un rôle très important : il lègue au fils de sa sœur ses biens et son droit de chefferie, c'est là la caractéristique principale des groupes matrilineaires.

Conclusion

Malgré que la parenté dans le monde berbère est divisé, mais l'influence du système du nord sur le sud, et il est plus fréquent. On peut aussi trouver quel que trace de matrilineaire dans le nord et le mariage est un élément, le poing des parents maternel est observable dans ce phénomène.

ChapitreIII :

Le mariage à Souk

Oufella

Introduction :

Le mariage est moyen de faire des relations entre deux personnes, loin de cela est de réunir deux familles ou village et d'avoir les liens de parenté.

III.1. Présentation de la commune de Souk Ouffella :

L'enquête est faite dans la région de Souk-oufella. Dans quelques villages comme Aibdounene, Awrir, Bajou .

Souk Ouffella est une commune de la wilaya de Béjaia en Algérie, située à environ 50km au sud-ouest de Bejaia.

Toponymie : le nom de Souk Ouffella est un toponymie composé issu pour la base du mot « Souk » de l'arabe classique suq signifiant « marché » et du composant 'Ouffella » mot kabyle signifiant « d'en haut » le nom complet de la localité signifie donc « le marché d'en haut ».

III.2. Equipement et scolarisation :

La commune compte un certain nombre d'équipement éducatifs et administratifs ; ainsi quelques écoles primaires : l'école primaire de vieux marche (rebaptisée école primaire des frères Saighien 2013), une école primaire à Ayaten , une autre à Takrietz et à Aourir , CEM, collège à Takrietz et autre Chahid Gherbi Salah situé au chef- lieu . des sièges d'administration locale comme le siège de la mairie et une annexe administratif à Takrietz , une bibliothèque communale à Tiliouacadi , à Iabdounene, un bureau de poste à Tiliouacadi avec son annexe à Takrietz , deux dispensaires l'un à Tiliouacadi l'autre à Takarietz ainsi qu'une maison de jeune à Takarietz et l'autre à Iabdounene.

III.4. Religion :

Dans cette région la religion qui est plus fréquente c'est l'Islam, car sont des pratiquant croyants au dieu et liés à leurs traditions d'après plusieurs générations, quoi que on trouve des qui convertie au christianisme ces dernières années.

III.5. Aperçu sur les villages constituent le terrain d'enquête :**III.5.1. Iabdounene :**

Le village est situé à la commune de Souk Ouffella. « Abdoun » fils de « Waghli » ou descedants de « Abdoun » pluriel « éne ». D'après les sages et les vieux du village.

Abdoun a eu trois fils només :

Yahia (ait yahia), Yaici , Aouane .

Said (Ait Said) , Saheb .

Sad (Ait Saad) , Branci , Hamadane.

Aouci sont des familles riches. Yahia a eu quatre enfants et une fille :Hamou,Amar ,Ali ,Seghir et Zineb.cesdonnée sont

III.5.2.Aourir :

Est un village de la commune de Souk Oufella ,daira de Chemini ,c'est le plus haut village de la tribu des Ath Waghliis .un dicton existe le concernant en kabyle « win yusmen ghef uwrir yekkd nnigs »en français « celui qui est jaloux d'Aourir alors qu'il passe au-dessus de lui » ,village le plus septentrional est bordé au sud –ouest par Iabdounene au sud par Tasga et sud –est par Souk Oufella centre .En dehors de la commune de Souk Oufella est bordé par la commune d'Akfadou au nord ,et Chemini se situe à l'ouest et Tibane à l'est .

Personnalité liée au village c'est Mohend Cherif Sahli écrivain, historien, militant de la cause nationale et ancien ambassadeur.

III.5.3. Bajou :

Un village qui situé à cote Iabdounene une rivière(ighzer) qui les séparent, les habitants sont les même familles du village Iabdounene comme :Yaici,Saheb,Allam .

III.6. Le statut de la femme à Souk Oufella :

Depuis l'indépendance le statut de la femme s'évolue (a réalisé des progrès très important en faveur des droits de femme .A Souk Oufella nous trouvons une hiérarchisation sociale entre les deux sexes (femme et homme) car l'idée des parents toujours existait ,que l'homme avait le pouvoir de choisir et donner son avis par contre la femme s'occupe des taches de maison et activités agraire et son rôle d'éducation des enfants ,mais aujourd'hui a une place pertinente surtout avec son travail à l'extérieur ;le rôle de la scolarisation a donner la chance de montrer ses capacités ,en mémé temps la femme est sous les tradition et les croyances ,système de valeur .l'objectif de la femme est de transmettre à l'enfant les idées, valeurs, tradition et les règle fondamentaux de la société, et l'autre fonction c'est la stabilisation de la personnalité adulte .

III.7.Position de la famille dans le choix du conjoint :

Le choix du conjoint est un phénomène d'une importance capitale pour l'étude de l'institution humaine fondamentale qu'est la famille. D'après la lois et coutumes des sociétés ; elle son contrôle sur le choix du partenaire (les parents).

D'une part les jeunes de Souk Oufella ont la liberté de choisir leurs conjoints, une autonomie du choix .il en conclut que le désir des parents de guider leurs enfants tout à fait légitimes car il encourage la solidarité entre les générations.

L'influence des parents sur le choix du conjoint est traitée de façon peu systématique à Souk Oufella.

On peut dire que dans cadre anthropologique « Malinowski » en 1929 a prouvé l'importance du consentement de la famille de la femme au mariage. Les parents du fiancé ont la responsabilité de bien marier leur fille et de fournir une dot au mari. L'échange des femmes en tant que partie de l'échange des dons, représente un aspect essentiel des procédures de mariage. Le désir des parents de guider leurs enfants dans le choix est tout à fait légitime car il encourage à la solidarité entre générations. On peut dire que dans cette étape on trouve plusieurs critères du choix :

- La beauté physique, lorsque nous avons décidé d'aborder cette question et de séduction cela nous semblait tomber sous le sens, il faut être beau pour séduire, mais elle ne dure pas c'est pour ça que les problèmes commencent juste après le mariage (n'est pas une histoire de jours ou de semaines mais plutôt un engagement à vie.

- la scolarisation des jeunes, elle donne la chance et l'opportunité de connaître les gens, faire des relations, de choisir l'autre moitié.

- les valeurs communes.

- Les traits de personnalité ;

III.8. L'importance de l'institution de mariage à Souk Oufella :

Le mariage est une institution de base pour fonder une famille (l'alliance de deux sexes) .il est important de noter que le contrat entre deux personnes et c'est l'état qui accord pour réaliser cette union légale, constituer un cadre de vie stable, commun aux parents et aux enfants pour leurs éducations.

En plus de représenter l'amour entre la femme et l'homme, le mariage est un réel engagement dans une vie commune qui implique des droits et des obligations qu'il s'agisse de la fidélité, la solidarité, le partage d'une résidence familiale ou encore des biens.

C'est un acte juridique pris par les futurs conjoints pour déterminer la répartition de leurs biens.

le mariage a une valeur chez At Waghli car est une « stabilité » et « responsabilité » ces deux concepts ont une signification de cela les jeunes vont avoir une stabilité psychologique (c'est d'avoir un objectif et but pour vivre en deux, partager les sentiments et les fonctions et être occuper) c'est une technique de ne pas être dans une situation qui va les pousser à avoir des idées noires (comme le suicide), par contre le mariage de type ancien marquait une rupture brutale entre le temps de la jeunesse dans la famille et de ne pas vivre l'étape de l'adolescence ou encore l'enfance (ces deux ont besoin de se réaliser dans sa période ,les parents donnaient une valeur différente des jeunes ,et le type de famille ne donnait pas de chance de s'exprimer librement(la famille élargie) parce que nous pouvons trouver plusieurs personnes qui prenaient la parole en concernant le couple. Aujourd'hui le mariage a eu une autre voie à cause de le développement et la scolarisation fait naître des nouvelles pratiques sociales qui sont d'origine de l'occident ,pour eux la première de tout c'est de fonder une famille(conjugale ou nucléaire) et d'avoir les enfants ,malgré ce changement les jeunes vont faire une sorte de combinaison entre la tradition et mutation pour avoir des représentations qui seront avec la vie actuelle de la tribu d'At Waghli .

III.9. Les tâches et le rôle des deux sexes dans la vie en couple :

A Souk Oufella les tâches sont limitées par les rôles de genre c'est -à-dire font référence aux activités attribuées aux femmes et hommes (la construction socioculturelle) ,en plus de tout ça le sexe est attaché aux caractéristiques biologiques .les femmes à la maison font les activités agricoles et l'éducation des enfants ,font à manger ,l'homme c'est la source budgétaire (l'argent), travail à l'extérieur .mais la scolarisation des femmes leur donne la possibilité de travailler ,et de gagner de l'argent comme l'homme.

III.10. Laquestion de la polygamie à Souk Oufella :

Le terme de polygamie désigne une alliance impliquant plus de deux conjoints ; cette question est d'ordre reproductif, économique ; surtout est autorisé par l'Islam l'entretien faite avec D. Y nous déclare cette idée « j'aime *les femmes* », les causes de la polygamie sont liées à des besoins sexuel et reproductif surtout lorsque l'enfant est un garçon.

Conclusion

Le mariage à Souk Oufella est le moyen de faire des relations entre des familles et plus que ça des villages ou des tribus, et qui permet aux gens de connaitre les autres région et pratique.

Chapitre IV :

**La description du mariage et les
représentations des jeunes de Souk Oufella**

Chapitre IV : La description du mariage et les représentations des jeunes de Souk Oufella

Introduction

A Souk Oufella nous avons mené la recherche pour voir les interprétations des jeunes et bien expliquer et décrire les étapes sur le mariage. cette recherche nous a permis d'avoir une idée sur le mariage afin de connaître son déroulement et ces différentes étapes.

IV.1. Les différentes étapes du mariage :

Le mariage coutumier se passe en différentes étapes. La première étape c'est la demande au mariage «*lxtubiya*» : le jeune homme demande la main de la jeune fille d'après son choix. Et cette phase primordiale dans la contraction du lien entre le jeune homme et sa future belle famille.

Georges Balandier¹² en décrivant la société Fangm et lui aussi l'accent sur les différentes étapes qui accompagnent la célébration du mariage. Ici le caractère symbolique de cette institution est mise en avant.

Pendant cette période la jeune fille reste dans la maison et sa famille doit faire une enquête sur le jeune homme sa réputation et l'arbre généalogique avant de faire le premier pat, et l'accord se fait lors d'un repas pour officialiser la demande qui est «*aalem* » : ramener des choses (qu'elle va les choisir la fille comme le sac, des chaussures...). Et ces choses sont différentes selon le salaire du jeune homme pour la fille qui peut être une partie de la dot.

L'accent était donc porté sur la prise de possession de la descendance, selon Balandier la récitation de la généalogie paraît très significative à cet égard et favorise la création d'une alliance qui impose paix et assistance mutuelle ainsi se révèlent les deux fonctions essentielles de la femme qui figure comme élément de fécondité, facteur de paix et d'assistance. Dans ce plan on trouve un échange réciproque entre deux familles, durant cette phase la jeune fille prend son avis sur la dot, l'accord se fait à base du besoin.

La cérémonie des présentations est décrite par Justine Elo Mintsa et Grégory Ngbwa Mintsa comme une sorte de «réservation» de la jeune fille. Tout comme la description faite par Balandier elle consiste à la rencontre des deux familles, cette première phase que avance le fiançailles, elle symbolise le début d'une série d'échange entre les deux familles. Lorsque le jeune homme se sent prêt à la date convenu, il se rend chez la famille de la fille accompagnée de sa famille, après que tout le monde se soit assis, l'homme qui représente la famille de l'homme fait la présentation et donne l'objet de la visite, ce n'est qu'après avoir donné son identité, son clan et sa généalogie comme suit «*nous sommes venues auprès de votre famille afin de demander la main de votre fille pour notre fils*». L'étape de présentations permet aux

¹² George Balandier, Sociologie actuelle de l'Afrique noire, p.122.

Chapitre IV : La description du mariage et les représentations des jeunes de Souk Oufella

Deux familles de faire connaissance, les deux jeunes sont considérés comme amants reconnus

Officiellement ils peuvent donc se fréquenter, l'étape des présentations est une étape très importante pour le bon déroulement du processus matrimonial à At Waghli lorsque deux personnes décident de se marier, si l'étape des présentations n'a pas vraiment eu lieu comme veut la tradition, le mariage traditionnel qui permet la remise de la dot peut être annulé, le versement de la dot se fait à base du revenu de l'homme (la crise économique peut changer la tradition).

L'organisation et célébration du mariage coutumier reste une étape essentielle à At Waghli. Comme le souligne Balegamire, le but des diverses étapes du mariage coutumier est de marquer le sérieux de la démarche d'assurer la maturation progressive du projet matrimoniale et stabilité du nouveau foyer qui va naître. C'est au cours de ces étapes que les éventuels obstacles et empêchements sont signalés et écartés. S'il y'a des empêchements incontournables, nous arrêtons le processus parce que rien ne doit être laissé au hasard ni être pris à la légère.

Dans l'évolution normale, la stabilité de l'alliance matrimoniale est assurée et renforcée par la connaissance mutuelle de deux familles qui se rendent solidaires de l'engagement matrimoniale en cours. Leurs préoccupations à toutes complices de leurs enfants, est de faire aboutir à un mariage stable, fécond qui assure l'avenir de la famille.

Donation de la dot et de la réception de l'épouse. Par ce contrat les deux familles sont liées pratiquement pour toujours car même en cas de séparation des époux, parfois la dot n'est pas remboursée afin de sauvegarder les liens entre les deux familles.

Compensation matrimoniale désigne d'un côté la perte que connaît la famille donneuse de femme et d'autre part sa capacité par le bénéfice de la dot d'acquérir une autre femme pour renforcer la famille et le clan, et ainsi combler ce vide créé par le départ de sa fille. La femme est considérée dans cette optique comme un agent reproducteur, on se marie pour avoir des enfants.

Il est donc inutile de prendre le mot dot dans le sens d'un achat de la femme. Le paiement du mariage est l'équivalent de quelque chose qui est donné et à Souk Oufella ce n'est pas la personne de la femme qui est donnée mais certains droits qu'on acquiert sur elles. Ils sont de deux sortes: les droits qu'un mari sur sa femme, sans lesquels il n'y aurait pas de mariage et les droits qu'un père a sur ses enfants et que le mariage ne lui donne pas toujours.

Une autre phase c'est d'officialiser le mariage à base d'un « imam » cette étape nous appelons

Chapitre IV : La description du mariage et les représentations des jeunes de Souk Oufella

« Agzum » se fait avec un accord des deux familles, dans une place choisie par le jeune homme réunit les deux familles (du côté du jeune homme et femme) avec un « Imam » ils vont lire la « Fatiha », et à la fin nous faisons la réception.

Transfert de l'épouse, livraison ou remise de la mariée, cette dernière étape a une signification particulière selon les auteurs et le terrain. Quel que soit le terme utilisé pour la désigner, elle reste une étape pour achever ce long processus qui est le mariage coutumier, il revient donc à la famille de s'organiser afin d'accomplir cette étape ultime. Lors de cette cérémonie, les rôles sont inversés. En effet c'est à la famille de la jeune fille s'offrir cette fois des cadeaux à celle du mari. Cette dernière les reçoit bien évidemment autour d'un grand festin organisé à leur honneur.

La cérémonie de la remise de la dot (Imaarouf) où les discours sont prononcés exclusivement par les hommes lors de la remise de la mariée. Les femmes peuvent prendre la parole et cela pour prendre la mariée dans sa maison, les proches de la famille du mari pour la récupérer et adressent publiquement leurs félicitations au nouveau couple et prendre des photos. Les cadeaux offerts rappellent au jeune couple les règles de bonne conduite, et permettront au couple de bien démarrer dans la vie.

IV.2. Critères de choix du partenaire :

A Souk Oufella le choix du conjoint est différent d'une personne à une autre et son opinion, d'après les entretiens nous avons constaté des critères comme : la beauté physique, la religion, la famille (réputation et leurs appartenances), l'amour, des valeurs communes, besoin de présence, les traits de personnalité.

Le principal objectif de Dieu quand il a créé Eve était qu'Adam puisse avoir un compagnon dans la vie ; c'est à-dire quelqu'un qui le soutient, qui l'aide. Le mariage se base sur amitié profonde, un respect mutuel.

IV.3. Le mariage entre tradition et modernité à Souk Oufella :

La cérémonie des présentations, tout comme celle de la dot et le transfert de la mariée ont connu de nombreuses modifications. Avec la modernisation, le développement de l'urbanisation, l'utilisation de l'argent et la disparition de certaines pratiques traditionnelles, ces différentes étapes du mariage sont modifiées, les cérémonies sont souvent adaptées au contexte économique et social de la famille. Certains rites ont été modifiés pour mieux coller à la réalité économique et sociale actuelle.

Le changement atteint même la cellule familiale qui reste l'instance importante même de l'organisation sociale d'At Waghli, la famille élargie ne reste plus d'actualité, la famille

Chapitre IV : La description du mariage et les représentations des jeunes de Souk Oufella

Nucléaire en revanche fait son apparition, des ménages à la recherche de l'autonomie et de l'indépendance construisent des maisons individuelles.

Parmi les changements apportés on note la suppression de toute fête supplémentaire car à l'époque de nos parents la fête du mariage est au début de préparation du couscous jusqu'à la fête principale, mais aujourd'hui est réduite à trois jours au lieu de sept jours et cette modification due à la situation économique de la famille car toutes les étapes ont besoin

Des dépenses. Le jour du mariage et l'arrivée de la mariée à la maison des on marins ou savons l'étape du défilement (tesdira) le nombre de robes sont diminuées avant c'étaient sept fois que la mariée change car elle va mettre ces robes pendant sept jours, mais aujourd'hui sont maximum à quatre choses seulement.

Les repas organisés à la famille des mariés ont également supprimés et limités au nombre restreint les proches comme l'oncle paternel et maternel et ses parents sont autorisés à lui rendre visite le deuxième jour.

IV.4. Les représentations des jeunes de Souk Oufella face au mariage :

Les représentations des jeunes de Souk Oufella sur le mariage est basé sur plusieurs éléments Couple (homme et femme), le choix du partenaire, le contact du couple avec les parents, La polygamie.

La conception des jeunes de Souk Oufella sur le mariage est changeable pendant deux périodes l'une c'est au moment de préparation des réaliser ce contrat du mariage et l'autre c'est à la vie en couple.

Les jeunes lors de la préparation ou sur le chemin de réaliser le mariage leurs regard est Positive, fonder une famille, avoir des enfants, partager la vie avec leurs conjoints. Pour le meilleur et pour le pire, l'entretien avec S.O sur le mariage est « *pour moi le mariage est le premier pas pour fonder une famille, un foyer , c'est la belle chose qui puisse arriver entre un couple* ». le contact et les relations qui s'effectuent entre les jeunes grâce à la scolarisation et l'université est un facteurs d'avoir des liens ,le choix des conjoints ; « *j'ai rencontré l'homme de ma vie à l'Université, nous sommes ensemble pendant quatre ans ,puis il vient à notre maison pour demander ma main au mariage* »

Le mariage pour les jeunes c'est de fonder une famille, et avoir les enfants car le charme de toute maison, et cette question peut être un obstacle dans une relation en couple de cette situation donne une idée de se remarier et la polygamie comme l'exprimer l'entretien avec D.Y « *oui, j'aime les femmes (des fois je pense comme ça), si la première me satisfait de tous les côtés de l'amour et les enfants* ». La religion est une cause de se marier, car les certains jeunes disent « *le mariage c'est la vie et la moitié de la religion* ». Le changement qu'a subi le

Chapitre IV : La description du mariage et les représentations des jeunes de Souk Oufella

mariage dans cette région est due parler model occidental, l'internet et les réseaux sociaux sont des facteurs.

La conception actuelle ou moderne du couple pour les jeunes c'est l'union de deux personnes (femme et homme) en dehors de la grande famille (la belle-famille) pour la réalisation d'une vie heureuse, c'est-à-dire plus on est éloigné et indépendant mieux c'est afin de vivre en paix. Le couple pour certains est « *union, amour, enfant, sexualité, vie commune* »

Le model du couple At Waghlis influencer par le modèle occidental, mais dans le fond des gens (les jeunes) reste où nous observons un contact à la culture origine d'après la pratique des rituels model, le système de valeur et de l'honneur est poussé en avant.

Les jeune lors que font le premier pat c'est une autre vie qui commence car Le contact quotidien et relation entre l'homme la femme ,car des comportements ce n'est pas le même qu'avant de se marier ,et surtout lorsque la question des enfants apparaissent c'est une autre conception qui va naitre ,ou le travail de la femme qui va pousser l'homme à avoir des sentiments de jalousie et parfois de trahison .L'absence du mari peut causer des problèmes surtout que sa femme sa réputation est toujours observer et contrôler ,et labelle mère est comme observatrice .Les enfants avant le moment ou décide le couple d'être parents et leurs sentiments ne sont pas dans un cas stable, si pour cela il faut une préparation psychologique

IV.5. Les types de mariage à Souk Oufella :

A Souk Oufella tout comme dans de nombreuses sociétés le mariage est une étape de la vie qui A son importance. Nous allons nous intéresser dans cette partie aux différents formes de mariage qui ont ou qui existent encore, dans la première section le mariage arrangé moderne ,en deuxième section nous évoquons le mariage choisi et après nous parlons du mariage à l'étranger.

IV.5.A. Mariage arrangé :

Encore différent du mariage forcé, le mariage arrangé, en effet les termes forcé et arrangé peuvent être compris par certains comme voulant dire la même Chose. Nous allons tout de même montrer avec quelques nuances en quoi ces deux types de Mariages sont différents.

A Souk Oufella lorsque l'on parle du mariage arrangé nous pouvons trouver à l'intérieur le mariage à l'étranger. Dans la société traditionnelle Kabyle(AtWaghlis)les mariages étaient très souvent des mariages arrangés, ce type de mariage n'avait rien avoir avec un mariage Fondé sur des sentiments, il s'effectuait sur la base de bonnes relations entre deux

Individus .Un père qui considère que son fils a atteint l'âge de se marier peut aller demander à un de ses amis de lui donner la main de sa fille.

Chapitre IV : La description du mariage et les représentations des jeunes de Souk Oufella

Les mariages arrangés pouvaient être endogamique c'est-à-dire épouser un membre de sa famille ou de son clan ou alors exogamique d'une autre tribu que la sienne.

IV.5.B. le mariage choisi (par amour):

Le mariage choisi comme son nom l'indique est un mariage entre deux personnes qui ont décidé de se réunir librement. Dans la société traditionnelle ce type de relation était vécue de manière clandestine jusqu'au moment où les deux partenaires décidaient d'officialiser leurs unions. A ce moment les jeunes filles et hommes se marient avec leurs volontés, les sentiments sont en première position et aussi le plaisir sexuel.

IV.5.C. Le mariage à l'étranger :

Ce type de mariage désigne qu'une personne (femme ou homme) décide de se marier et avoir des papiers pour aller à l'étranger, et ce dernier donne l'occasion d'être en contact avec deux cultures celle d'origine et l'autre acquise. Les jeunes d'At Waghlis préfèrent ce mariage car leurs femmes ont la possibilité de changer leurs situations économique et sociale et ces dernières années est plus observé.

Conclusion

Ces types de mariages restaient toujours en changement et chaque époque nous pouvons trouver un type de mariage caché dans un autre, la divergence de ces types est selon la conception des gens et aux moyens de chaque génération.

En effet les règles d'alliance entre les individus et les modalités d'éducation des enfants ne sont pas identiques même s'il existe quelques règles universelles. Le rôle de la famille est important dans la socialisation et scolarisation des enfants.

En Algérie est fondée sur la parenté, celle-ci n'est pas forcément biologique. A Souk Oufella la famille est une instance clé de la socialisation primaire. Cette dernière débute dans l'enfance et se poursuit à l'adolescence, en effet l'adolescence est marquée par l'entrée dans une vie sexuelle partagée et la préparation d'engagements professionnels, civiques, familiaux. On y apprend à adopter ses comportements au rôle que l'on tient en fonction du statut que l'on occupe. Même si les jeunes de notre population parente ne sont pas des adolescents. Nous considérons qu'ils ont dès l'enfance et l'adolescence incorporés (intégrer) des façons de faire et d'agir propre à leur milieu social et culturel. Une fois adulte ces jeunes connaissent une socialisation secondaire qui passe notamment par le monde du travail et divers engagements citoyens. Les principaux enjeux à ce stade de la vie étant entre autres, l'engagement familial notamment le mariage et la parentalité. Le mariage traditionnel permet une transmission de souvenirs et un partage d'expérience qui se fait comme le

ChapitreIV : La description du mariage et les représentations des jeunes de Souk Oufella

rappellent Dominique Bolliect et Jean Pierre Schmitt dans le cadre d'une sociabilité familiale. A travers les échanges que le lien familial se réaffirme, se célèbre, et se sacralise régulièrement. L'objectif de la famille est de transmettre à l'enfant les idées, valeurs et couple fondamentaux de la société, l'autre fonction de la famille (microsociologique) dévolue par Parson est la stabilisation de la personnalité adulte.

A At. Waghli les gens donnent l'importance et la valeur à la socialisation sexuée, car ils font un certain classement entre les deux sexes, Muriel Darmon ¹montre que d'après cette socialisation ont créé des différences entre les deux sexes ,on le voit dans le domaine scolaire, du travail ou d'asphère publique, dans la maison. Nous pouvons dire aussi que nous trouvons des conflits de génération car le mariage des parents est basée sur la famille élargie, et de vivre avec la belle-famille parce que leur culture était acquis de cette façon ,ils ne peuvent pas la changer par contre de nos jours les jeunes vivent avec la mutation de l'occident leurs exemple et de calcer le mariage occidental sans savoir que leurs culture peut être supprimé .

Conclusion générale

Conclusion

L'étude nous a montré que le mariage à plusieurs significations (représentations) d'après les jeunes de Souk Oufella ,nous pouvons dire aussi qu'après et avant de se marier Les interprétations sont différentes; l'image du mariage avant s'était comme des imaginations encore des souhaits comme fonder une famille à base de l'exemple couple occidentale de ne de ne pas vivre avec la grande famille car est un obstacle de vivre en liberté surtout le choix du partenaires et du conjoint était par volonté et non forcé, par contre les représentations des jeunes après le mariage ont de certaine situation non prévu comme le dérangement par une trière personne est causée des problèmes, et aussi la responsabilité est une charge lourde, être responsable d'une famille, toujours présent (te)au besoin de l'autre .Et le manque d'enfants sa pose des modifications dans leurs relation en couple et cette conduite va crier des troubles de personnalité et de perdre l'équilibre comme manque de confiance des cas psychologique .nous avons des conflits de génération car le mariage des parents est basée sur la famille élargie, et de vivre avec la belle-famille parce que leur culture était acquis de cette façon, ils ne peuvent pas la change, par contre les jeunes de Souk Oufella aujourd'hui vivent avec la mutation de l'occident leurs exemple et de calcer le mariage occidental sans savoir que leurs culture peut être supprimé; et la tradition sera en danger ,et pour la sauvegardée est à base de la transmission et la socialisation.

Le mariage à l'étranger est une solution et de fuir de la réalité économique et sociale du pays ; pour les jeunes de Souk Oufella ce type de contrat est de changer le mode de vie car pour eux à l'étranger c'est d'avoir des bonnes conditions de vivre.

Bibliographie

Bibliographie

A. Ouvrages:

- 1-BALANDIER George, Sociologie actuelle de l'Afrique du Noir.
- 2-Bastide Roger, Anthropologie appliquée, Payot ,Paris, 1971.
- 3-BOURDIEU Pierre, Esquisse d'une théorie pratique, trois études ethnologique, Paris,1933.
- 4-Durkheim Emille , «la famille conjugale »texte extrait de la revue philosophique ,90 ,1921 , réalisé par Jean –Marie Trembly.
- 5- DEDER L., Vous questions sur le droit: la famille ;les fiançailles ;le mariage ;la nationalité ; le changement de nom, BERTI, Alger, 2006.
- 6-ENGELS, L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat, Edition Sociales, Paris,1983.
- 7.FONTAINE, A. MAHE, Monographie de la commune de la Soummam, RGPH ,1998, DPAT,2002.
- 8-GRAWITZ Madeline, Méthodes des sciences sociales, Dalloz (6^{ème}éd),Paris,1984.
- 9-GOODY Jack, L'évolution de la famille et du mariage en Europe, Armond Colin,Paris, 1985.
- 10-HADDADOU Mohend Akli ,Le guide de la culture berbère ,Ina Yas ,2000.
- 11-JODELET. D, Les représentations sociales, PUF, Paris,1989, p36.
- 12-LACOSTE Germaine, châteaux, Kabylie côté femme (la vie féminine à At Hachem 1937-1939) ,éd :Edsud ,p73.
- 13-LEVI STRAUSS Claude, les structures élémentaires de la parenté ,MoutonnetCo.Lahye(2^{ème}éd),1967.
- 14-LOCOH .T Genreet société en Afrique,les cahiers de l'Ined n°160,Paris,2007,p25.
- 15-MAUSS Marcel,Manuel d'ethnographie,Payot,Paris106,Bd-Germin.
- 16-MICHEL André, sociologie de la famille et du mariage PUF,3^{ème}Ed, Paris,1986 .
- 17-MURIEL Darmon ,La socialisation ,Armond Colin2^{ème}éd ,Paris ,2006,p41.
- 18-R.Llored Sociologie théories et analyses, Ellipses, Paris ,2007.
- Laburthe.Tolra(P),Warnier(J),EthnologieetAnthropologie,PUF,Paris,1994.

B. Mémoires et thèses:

- 1- Cornelia Bounang Mfoungue, Le mariage Africain entre la tradition et modernité:Etude Socio-Anthropologique du couple et du mariage dans la culture Gabonaise.Thèse de doctorat .
- 2- Muhend Akli Aytsiidi Tazrawt n taggaran turagt,Ansayentmeghranrcillass-adegtaddartnIghilNacer

Bibliographie

„Béjaia,2012-2013.

C. Dictionnaires:

1- FERREOL Gilles dictionnaire de sociologie, Armand Colin, Paris, 2009.

2- BORLANDI Massimo et al , ,Dictionnaire de la pensée Sociologique ,PUF,Paris,2005.

D. Articles :

- 1- NOURIA Benghabrit, Remaoun Mustapha Haddab, L'Algerie 50ans après, « Etat des savoirs sciences sociales et humaines 1954-2004, éd CRASC, traduction par Louis De Vincennes, seconde Partie (cérémonies n°25 ,1960.
- 2- J.Fontaine,l'enracinement régional d'un centre de création récente:Sidi-Aich,petite ville tellienne (Algérie) ,in petites villes et villes moyennes dans le monde Arabe ,Tours ,Urbama,fascicule de recherche,n°17,1986,pp757-769.

Annexes

Annexe 01 :Le guide d'entretien:

Le profil de l'informateur(l'enquêté):

- L'âge.
- Le sexe.
- Le niveau d'instruction.
- Situationfamiliale.

Le mariage :

- Quereprésentepourvouslemariage ?
- Est-cequevouspensezquelesjeunesde Souk Oufella sontlibresdechoisirleurspartenaires ?
- Sivousavezàchoisir,vouspréférez de se marier à l'étranger?Pourquoi?

Opinionsurladotetpolygamie:

- Quepensez –vousdeladot ?
- Avez –vousdéjàassistéàunecérémonie deladot? Commentse passechez vous ?
- Aquelmomentladot doit–elleêtreversée ?
- Quepensezdelapolygamie ?

La vie encouple :

- Vivreaveclabellefamille(femme)? ouavecvosparents(homme)?
- Quelledéfinitionpouvez –vousnousdonnerducouple ?
- Quepensez–vousdupartagedetâchesdomestiquesausienducouple (encasdevieen dehors de la grande famille) ?
- Quepensez –vousdel'égalitéhommeetfemme ?
- Quel rôlejoueselon–vouslafamilledanslaformationetlapréparationaumariageetà la vie du couple ?

Annexe 02 : Entretien avec K.H:homme célibataire, travail, 3eme AS, 40ans.

A .Quereprésentepourvouslemariage?

B.«c'estuneautre vie qui commence, et les relations qui se passent entre femme et homme».

A.Est-cequeles de Souk Oufella sontlibresdanslechoixdeleurspartenaires?

B.«ilssontlibresdeleurschoixaujourd'hui».

A.estcequevousêtespourlemariageàl'étranger ?

B. «jenesuis pas pourlemariageàl'étrangerpuisquejetrouveraistouslesmoyensici,peut-être pour visiter d'autre pays ».

A.Quepensez-vousdela dot?

B. «aunesignificationd'aprèslareligionpuisque nous sommes des musulmans nous pouvons pas appliquer une autre religion et la dot parmi les conditions du mariage ».

A.Lachosequivous attirez latension danscettecérémonie deladot?

Annexes

B. « la chose qui m'attire le regard c'est l'aspect religieux dans la cérémonie et son importance dans la religion non pour sa valeur économique mais son point symbolique, car ils ne donnent pas de valeur à la somme chez nous ».

A. Comment elle se passe chez vous ?

B. « d'abord c'est l'union de deux familles dans une place publique avec la présence d'un Imam pour avoir une signification religieuse, et le tuteur du jeune homme et la fille vont être d'accord sur la dot et d'autres conditions après tout ils vont lire la Fatih qui symbolise de l'union ».

A. A quel moment la dot sera versée ?

B. « la dot est versée au moment de l'acte religieux ».

A. Que pensez-vous de la polygamie ?

B. « l'islam donne l'occasion pour l'homme de se marier ou d'épouser quatre femmes, mais moi je suis contre car la fidélité pour celle que j'aime est plus forte, mes sentiments (l'amour qui me lie avec elle) m'empêchent, une seule femme seulement ».

A. Quelle définition vous donneriez au couple ?

B. « ensemble de femme et homme, c'est le lien entre deux personnes mariées ».

A. Vous préférez habiter en couple ?

B. « Habiter seul pour avoir de l'espace pour nous deux ».

A. Vous partagez les tâches domestiques entre vous deux ?

B. « lorsqu'on sera ensemble moi et femme je vais partager les tâches, surtout quand on est dehors, nous travaillons tous les deux ».

A. Existe-t-il une égalité femme et homme ?

B. « non, parce que toujours l'homme a une puissance plus que la femme si nous regardons aussi le physique sont différents ».

A. Quel rôle joue la famille dans la formation du couple ?

B. « le couple est attaché à la famille dans sa préparation, mais il faut toujours donner la chance au couple de vivre dans une maison hors de la grande famille »

Annexe03 : Entretien D.Y: homme 43ans, marié(08ansdemariage),niveau3^{eme}

A. Quereprésentepourvouslemariage?

B. «lemariagec'estlavieetlamoiitié»delareligion».

A. Est-ce queLesjeunessontlibresdechoisirdeleurspartenaires ?

B. «ilssontlibresdeleurschoix».

A. Est-ce quepourlemariageàl'étranger ?

B. «jesuispour, leursfemmessont mieuxdansleurssatisfactionsde leursépoux sexuellement, par contre à At Waghli la prière prend du temps ».

A. Quepensez-vous deladot?

B. «c'estattachéeàlareligion».

A. avez –vousassistéàunecérémonie deladot, commentse passechezvous?

B. «non,j'aipasassistéàunecérémonie».

A. Aquelmomentladotseraversée?

B. «aujourd'actereligieux ».

A. Quepensez-vousdela polygamie ?

B. Oui, j'aimelesfemmes (desfoisjepensecommeça), silapremièremesatisfaitdetousles côtés et de l'amour avec elle, des enfants ».

A. Préférez –vousvivreavecvosparents ?

B. Non, êtreseulmoietmafemmedonnelalibertédese comporterlibrement ».

A. Quelledéfinitionpouveznousdonnerducouple ?

B. «union,amour,enfant,sexualité,viecommune».

A. Partagervouslestâchesdomestiquesavec votrefemme ?

B. «non,moijesuiscontre,c'estellequifaittout».

A. Quepensez-vousdel'égalitéhommeetfemme ?

B. « ouietnoncarsalibertédéjàestlimitécommesortirpourdesaffaires, visitefamilialeou aller chez le médecin et sa place en réalité à la maison ».

Annexes

Annexe 04 : L'entretien avec S. O: femme, fiancé (se prépare pour se marier). Travail

A: votre Age?

B: «j'ai 27 ans».

A: que-est-ce que vous faites dans votre vie?

B: «je suis diplômée, licence en finance et j'ai travaillé dans le cadre pré-emploi¹».

A: que représente pour vous le mariage?

B: «pour moi le mariage est le premier pas pour fonder une famille, un foyer, c'est la belle chose qui puisse arriver entre un couple ».

A. Comment avez-vous rencontré votre conjoint ?

B. « J'ai rencontré l'homme de ma vie à l'Université, nous sommes ensemble pendant quatre ans, puis il vient à notre maison pour demander ma main au mariage

A: pensez-vous que les jeunes sont libres du choix des partenaires?

B: «oui, les jeunes de Souk Oufella sont aujourd'hui libres dans le choix de leurs partenaires »

A: préférez-vous, vous se marier à l'étranger ou ici, pourquoi?

B : « j'aimerais bien faire le mariage à l'étranger surtout le partenaire était mon choix une longue durée avec lui c'était depuis les études à l'université, l'étranger a donné une chance pour mes enfants et la question des papiers est bénéfique ».

A: que pensez-vous de la dot?

B: «la dot est un droit pour la femme puisque et parmi les conditions du mariage de l'acte religieux lui a donné ce droit, et elle se diffère d'une région à une autre ».

A: vous avez déjà assisté à une cérémonie de la dot?

B: «oui, j'ai vu la cérémonie sur la caméra, parce qu'ils ont filmé cette action (de la cérémonie de la dot) du mariage de ma sœur ».

A: la chose qui vous attire?

B : « la chose qui m'a vraiment marqué est l'ensemble d'hommes qui sont réunis dans le silence et en écoutant l'Imam et notamment la façon dont le tuteur de la mariée prend la dot pour comme un marchandisisme malgré que les faits symboliques surtout que la somme n'est pas cher ».

A: A quel moment la dot doit être reversée?

B: «la dot doit être reversée au moment de l'acte religieux».

A: Que pensez-vous de la polygamie?

B: «je suis contre la polygamie, car je suis jalouse et je ne pouvais pas partager mon mari avec une autre femme et pour éviter tout genre de problèmes qui puissent arriver ».

Annexes

A: Quesignifielecouplemariépourvous?

B: «lecoupleestunecombinaisonhommeetfemmesous untoit commun».

A: quepensez-vousdupartagedetâches auseinducouple?

B: «pourlepartagedetâches,jesuispourpuisqueaujourd'hui lecoupledoitpartager les tâches domestiques car ils travaillent dehors tous les deux et être d'accord sur le partage entre eux dès que ils seront dans la maison ».

A: quepensez-vous del'égalitéentrelafemmeet l'hommeà Souk Oufella?

B: «l'égalitéhommesfemmes'estpaspratiquéechez nous car les gens de chez nous ont toujours une mentalité ancienne (la culture Kabyle et les traditions) ».

A: Est-t-ellerespectée àAtWaghli?Lafemmeasaplace ?

B : « non, l'égalité homme et femme n'est pas respectée chez nous, la femme à Souk Oufella n'apasvraimentsaplace car nous pouvons trouver des cas où la femme est sous contrôle de la famille ».

Soucie
Association culturelle
Taharjite
Édité dans le journal
awighlis
Avril 1991

Rapport présentant un historique succinct de la Tribu des Beni OUGHLIS rédigé par la Commission chargée de l'application du Sénatus Consulte le 25 novembre 1869.

Président de la Commission : M. AUGERAUD colonel commandant la Subdivision de Sétif, Province de Constantine.

ORIGINE ET HISTORIQUE

Les Beni Oughlis, comme la plupart des tribus du cercle de Bougie, ne savent rien de bien précis sur leur origine et ils ne possèdent aucun écrit pouvant la faire connaître; leurs récits sont tout à fait légendaires. Leur origine est racontée de plusieurs manières.

La première version est que leur ancêtre serait un marabout vénéré nommé El Hadj Hassain, d'origine berbère, qui serait venu de l'Est, d'après les uns, s'établir dans ce pays, et, d'après les autres, au contraire, il aurait émigré avec sa famille, du Maroc, où il était établi, pour venir habiter la Kabylie où il espérait vivre en paix et dans l'indépendance.

La famille d'El Hadj Hassain était assez nombreuse, elle s'établit à la fin du XIII^e siècle sur le versant Sud des montagnes de l'Akfadou, en se fondant avec les occupants au (du) sol.

E.H.H. qui avait de grandes qualités eut bien vite acquis une certaine influence sur les populations du pays. On le citait pour son savoir ~~parfait~~ et la droiture de son caractère partout. A mesure qu'il avançait en âge, il gagna la considération des habitants et les siens aidant, il fut bientôt recherché et considéré comme l'homme le plus complet des environs. A ce titre, on le pria d'exercer le pouvoir qu'il conserva jusqu'à sa mort.

Les enfants de E.H.H., d'après les conseils de leur père, contractèrent des alliances avec les occupants au sol, afin de consolider son pouvoir. Après sa mort qui eut lieu vers l'an 1200 de l'ère chrétienne, les enfants de E.H.H. conservèrent le pouvoir et restèrent sur le pays choisi par leur ancêtre.

Ils grandirent dans cette position paisible; la tribu devint prospère et les habitants pendant cette vie calme s'occupèrent d'agriculture. Tout ce territoire qui était broussailloux et qui renfermait de nombreuses ressources, fut mis à profit par les défrichements et les plantations; on s'installa d'une manière permanente; on construisit des cabanes avec des murs en pierres sèches; mais bientôt la division se mit dans la famille et, avec la division qui donna naissance à la jalousie, il y eut des querelles. Les descendants de E.H.H. se fractionnèrent en trois groupes et, comme ils ne pouvaient vivre en contact sans être constamment en dispute, ils se dispersèrent. L'un des groupes alla s'installer dans les montagnes de l'Irzer Cholef, bassin du Seboua; le second dut demander asile, pour lui et les siens, dans les Beni Raten, tribu berbère de la confédération des Zouacous. Le troisième groupe, le plus puissant resta sur le sol et occupa le territoire de la famille sous le nom de Zerarka, avec le surnom de Beni Oughlis, qui est devenu plus tard le nom de la tribu.

LA DEUXIEME VERSION dit qu'il existait autrefois, à une époque très reculée, une ville arabe aux environs du pays montagneux de Belezna, qui portait le nom de Taghlist. Cette ville, bien placée pour être défendue, fut plusieurs fois assiégée par les tribus tunisiennes mais sans le moindre succès de leur part. Le chef de la dernière de ces expéditions résolut alors d'employer la trahison; il attira à son camp établi assez loin de la ville, pour ne pas inquiéter les habitants, un certain nombre d'individus de Taghlist, et, moyennant une somme assez considérable, ils s'engagèrent à introduire les assiégeants dans la cité au moment où les habitants ne s'y attendaient pas. En effet, un jour, où la ville de Taghlist vivait dans la plus grande sécurité, elle fut envahie, prise et pillée par l'ennemi. Les habitants qui échappèrent au désastre s'enfuirent loin de leur pays; un certain nombre se dirigèrent au Nord vers les montagnes. Ils arrivèrent ainsi dans la vallée de l'Oued Sehol qui était inhabitée; ils traversèrent cette rivière et vinrent s'installer sur un mamelon élevé, où est situé aujourd'hui le village de Tacurirt. Cette position isolée et dominante leur plut; ils s'y installèrent donc et donnèrent à leur campement le nom de Tizi Taghlist, en souvenir de leur ville perdue.

Ils nouèrent bientôt des relations avec quelques peuplades qui habitaient le pays et qui engagèrent les nouveaux venus à rester avec elles; mais comme les gens de Taghlist étaient en plus grand nombre et que leur origine arabe les posait en dominateurs, ils acquirent bientôt le pouvoir. Voulant alors donner un nom qui leur rappelait leur cité natale, ils prirent le nom de Beni Taghlist, que leurs successeurs ont transformé en la dénomination de Beni Oughlis, nom que la tribu porte depuis plusieurs siècles et qu'elle a conservé jusqu'aujourd'hui.

Ces deux versions qui ne sont justifiées par aucune pièce authentique, ont plutôt le caractère légendaire que le caractère historique, et malgré le peu de probabilité qu'il y a pour établir la vérité sur l'origine des Beni Oughlis, nous pensons qu'ils sont de race berbère fondue avec les occupants du sol, comme leurs voisins les Kabyles, car ils ne diffèrent absolument en rien de ces derniers, soit pour les coutumes, la langue et pour les moeurs.

Ils ont toujours été considérés dans les récits faits sur la grande Kabylie faisant partie d'un des cantons de l'agglomération kabyle, à cause de leur situation dans le pays montagneux, et, pourtant, Ibn Khaldoun dans son histoire des Berbères, proprement dite, où il énumère les tribus zouaouiennes les plus marquantes, ne mentionne pas les Beni Oughlis.

L'existence de cette tribu paraît complètement ignorée de l'historien arabe de l'Afrique Septentrionale; de sorte que, malgré l'in vraisemblance des deux traditions, nous sommes obligés d'en conclure que celle d'El Hadj Hassen nous paraît plus authentique, à cause de Zerarka qui est celui d'une fraction de la tribu qui a survécu et qui a servi à former les Beni Oughlis.

L'autre version nous semble plus légendaire, à cause du récit presque fantastique qui s'y rattache. Du reste, les gens de Tghlist, en venant se fondre avec les occupants du sol, à une époque qui n'est pas connue, ont bien pu le faire avec les descendants de E.H.H, leur fondateur, qui étaient établis sur le pays dès le commencement du 17^e siècle.

(A suivre)

..... NOUS FAISONS L'HISTOIRE

.....
A propos des Imazigen lors et après la conquête de la Berbérie par les Arabes et l'Islam, Haïda Zouai, "passant au peigne fin" "l'un des plus grands écrivains algériens", Driss Chraïbi, écrit : " Il fallait ce qu'il fallait : accepter le vain, mais il ne fallait pas ce qu'il ne fallait pas : mourir." et D. Chraïbi, dans l'un de ses "romans épiques" dit des Imazigen : " Ils devaient tant bien que mal continuer à survivre dans leur propre pays." en adoptant la "Stratégie Amaziy" développée ainsi par l'écrivain : " Nous (Imazigen NDLR) allons entrer dans leur âme, dans leur Islam, leurs moeurs, leur langue, dans tout ce qu'ils représentent de jeune, de vigoureux et de beau. Vivant pour nous seuls depuis des âges et des âges, à l'intérieur de leur territoire, nous nous sommes appauvris en idées. Ce qui risque d'être notre salut va nous redonner la vie. Nous plierons le dos, c'est sûr. Cependant à l'intérieur nous il subsistera notre coeur de Berbère. Nous garderons dans nos maisons nos coutumes, nos traditions, notre langue." (1)

Beau cadeau que cet article de "L'événement" - que je salue - en cette veille du 20^e Anniversaire du 20 AVRIL 1980; ce dernier ne cesse de l'objet d'enjeux et de polémiques à la mode "Charte Nationale".

Imazigen, ceux dont parle l'écrivain, ne voulaient surtout pas mourir et disparaître au risque de "plier le dos" sous le poids de l'Arabe et de l'Islam qui intéressaient à l'homme, à ce qu'il est et à ce qu'il peut leur apporter" (1).

Ont-ils plié le dos ? Eux qui nous ont légué leur liberté et leur fierté dans ces mots : *Anneṛreḡ ula anneknu* .

Se sont-ils appauvris en idées ? Que faire alors du génie Amaziy depuis cette conquête ? Faut-il rappeler, tout ce que Imazigen ont fait ?

ONT-ils vécu pour eux seuls ? Est-ce à dire que leur (notre) civilisation était fermée et sans ouverture ? Devons-nous comprendre que cette "stratégie", enfin dévoilée - Oh ! Le Bonheur ! - se consommera comme on a déjà essayé de nous faire avaler ? Imazigen n'ont pu, jusqu'à présent, constituer de "nation" ? Autrement dit, puisque nos ancêtres ont élaboré cette "stratégie" de survie, - et nous, nous devons "réhabiliter" ces ancêtres, alors nous devons juste "plier le dos", "garder dans nos maisons nos coutumes, nos traditions, notre langue" et faire subsister "à l'intérieur de nous (...) notre coeur de Berbère" et le tour est joué ?! dommage que cette "stratégie" ne nous ait pas été expliquée de cette manière il y a longtemps !! Ou alors, n'a-t-elle pas été exploitée par la "Charte Nationale" ?

Il est inutile de commenter longuement ces dires, manière -encore, oui ! - "Charte Nationale", d'embrassement éminent (pro !) entre les Imazigen et les Arabo-Musulmans dès l'arrivée de ces derniers".

Je dirai seulement que nous, Imazigen d'aujourd'hui, nous avons hérité d'une autre stratégie, autrement plus stratégique celle-là et connue des vrais héritiers.

.....
..... à lutter par tous les moyens pour rester li-

Annexes

ولاية
دائرة بلدية

نسخة من سجلات عقود الزواج

الحالة المدنية

في رقم العقد

ب.....

مثل أمانا ولاية منتزعة البلدية

المسمى

الهيئة

ب.....

دائرة ولاية

ابن من جهة،

والسنة

الهيئة

ب.....

دائرة ولاية

بنت من جهة أخرى،

و

فقد أعلن القادمان على الزواج أنه أبرم عقد زواج.

وقد صرح كل من الطرفين عن رغبتيه في الزواج بالأحرى، وقد أعلن باسم الشريعة

لإنيبا لهما بالزواج، بحضور كل من

بوضفهما شاهدين راشدتين، وقد وقعوا بعد الإلاوة مع الزوجين.

ونحن

بلدية

ضابط الحالة المدنية.

تلى التوقيعات

مكتوب على الهامش.

.....

.....

نسخة مطابقة لأصل،

في

ضابط الحالة المدنية

الكتابة السابقة للإستم والتب

الزوج

الزوجة

WILAYA DE BEJAIA
DAIRA DE SIDI-AÏCH
COMMUNE DE SIDI-AÏCH

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Etat des statistiques démographiques de l'année 2012

ANNEE 2012

Mois	JAN	FEB	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	Total	Total des actes
Naissances	116	95	97	158	114	170	156	147	143	163	122	117	1598	1599
Jut-nais		1											1	
décés	28	19	25	15	29	22	25	37	17	30	16	32	295	309
Mort-nes		4	1		2	1	1	1			2	2	14	
Jut-dec													0	
Marriage	6	7	10	11	16	14	21	13	14	20	8	11	151	154
Jut-mar							1					2	3	

	naiss	dece	mariage
1er trimestre	309	77	23
2eme trimestre	442	69	41
3eme trimestre	446	81	49
4eme trimestre	402	82	41
	1599	309	154

SIDI-AÏCH : LE 20 AOUT 2013
Le Maire
M. A. P. C.



ع / رئيس المجلس الشعبي البلدي
و بتوقيع من المندوب البلدي
لمتصاف في صدارتها زوجة عطوي

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA
DAIRA DE SIDI-AÏCH
COMMUNE DE SIDI-AÏCH

Etat des statistiques démographiques de l'année 2010

ANNEE 2010

Mois	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	Total	Total des actes
Naissances	148	126	128	128	161	183	192	163	159	137	143	116	1784	1784
Jut-nais													0	
décés	17	21	19	18	19	16	18	20	18	17	25	22	230	
Mort-nes	2			3	2	5	3	1	1		4		21	255
Jut-dec			1		2							1	4	
Marriage	8	6	12	8	6	19	23	24	12	17	10	9	154	154
Jut-mar													0	

SIDI-AÏCH : LE 20 AOÛT 2013

Le Président de L'A.P.C



ع / رئيس المجلس الشعبي البلدي
و تفويضه منة المتفوية البلدية
امضاء م. احمداني زوجة عطوي

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA
DAIRA DE SIDI-AÏCH
COMMUNE DE SIDI-AÏCH

Etat des statistiques démographiques de l'année 2011

ANNEE 2011

Mois	JAN	FEB	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	Total	Total des actes
Naissances	125	122	103	133	165	152	162	170	127	144	107		1510	1512
Jut-nais						0	1			1			2	
décés	21	29	24	23	31	22	26	15	21	20	32		264	
Mort-nes	2	1	1	2	0	1	5		1	2			15	279
Jut-dec													0	
Marriage	5	5	1	11	11	16	32	19	14	14	11		139	
Jut-mar					1				1				2	141

	naiss	dece	mariage
1er trimestre	350	78	11
2eme trimestre	450	79	39
3eme trimestre	460	68	66
4eme trimestre	252	54	25

SIDI-AÏCH : LE 20 AOÛT 2013



رئيس المجلس الشعبي البلدي
و يتقون منه المنزوية البلدية
امضاء م. حيدوي زوجة حيدوي

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA
DAIRA DE CHEMINI
COMMUNE DE SOUK-OUFELLA

Etat des Statistiques démographiques

Année 2011

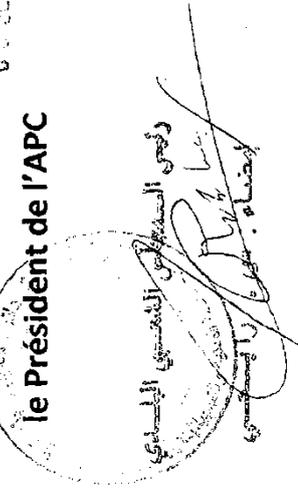
MOIS	JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEP	OCT	NOV	DEC	TOTAL	TOTAL/ACTES
NAISSANCES	00	00	00	00	01	00	00	01	00	00	00	00	02	
JGT-NAISS	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	02
DECES	02	01	04	02	00	02	02	02	00	03	02	01	21	
MORTS-NES	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	30
JGT-DEC	00	00	00	00	00	00	00	04	01	03	00	01	09	
MARIAGES	02	01	11	07	03	14	23	16	15	08	03	02	105	
JGT-MAR	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	105

NAISSANCES/DECES/MARIAGES

<u>1^{ER} Trimestre :</u>	00	07	14
<u>2^{eme} Trimestre :</u>	01	04	24
<u>3^{eme} Trimestre :</u>	01	09	54
<u>4^{eme} Trimestre :</u>	00	10	13

fait à Souk-Oufella le : 00 SEP 2013
le Président de l'APC

رئيس المجلس الشعبي البلدي
سوك-أوفلا
00 أيلول 2013



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA
DAIRA DE CHEMINI
COMMUNE DE SOUK-OUFELLA

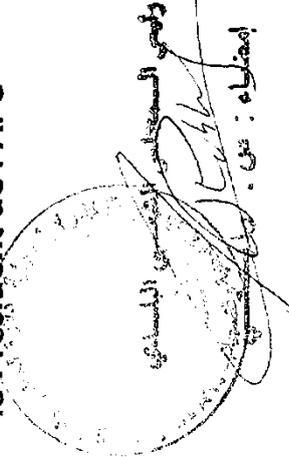
Etat des Statistiques démographiques
Année 2010

MOIS	JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEP	OCT	NOV	DEC	TOTAL	TOTAL/ACTES
NAISSANCES	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	01	01	01
JGT-NAISS	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
DECES	03	02	03	00	03	01	03	00	01	01	01	03	21	01
MORTS-NES	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	23
JGT-DEC	01	00	00	00	00	00	00	01	00	00	00	00	02	
MARIAGES	01	04	05	02	02	05	18	13	05	10	07	04	76	
JGT-MAR	00	00	00	00	00	01	00	01	00	00	00	00	02	78

NAISSANCES/DECES/MARIAGES

1^{ER} Trimestre : 00 09 10
2^{eme} Trimestre : 00 04 10
3^{eme} Trimestre : 00 05 37
4^{eme} Trimestre : 01 05 21

fait à Souk-Oufella le : 03 SEP 2013
le Président de l'APC



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA
DAIRA DE CHEMINI
COMMUNE DE SOUK-OUFELLA

Etat des Statistiques démographiques

Année 2012

MOIS	JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEP	OCT	NOV	DEC	TOTAL	TOTAL/ACTES
NAISSANCES	00	00	00	00	00	00	00	00	00	01	01	00	02	
JGT-NAISS	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	02
DECES	03	03	00	01	03	01	02	04	01	04	01	02	25	
MORTS-NES	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	30
JGT-DEC	00	01	01	00	00	00	03	00	00	00	00	00	05	
MARIAGES	03	02	06	06	10	11	19	15	18	05	06	03	104	
JGT-MAR	00	00	00	00	00	01	00	00	00	00	00	00	01	105

NAISSANCES/DECES/MARIAGES

1^{ER} Trimestre : 00 08 11
2^{eme} Trimestre : 00 05 28
3^{eme} Trimestre : 00 10 52
4^{eme} Trimestre : 02 07 14

fait à Souk-Oufella le : 08 SEP 2013
le Président de l'APC



Résumé

Dans la région d'Ath Waghli plus précisément à Souk Oufella région, le mariage est une institution qui unit non seulement deux personnes, mais aussi deux familles. D'un point de vue juridique, seul le mariage civil a une valeur légale, mais le mariage traditionnel demeure une étape cruciale, notamment avec la cérémonie de la dot. Cette étude examine la manière dont les habitants de Souk Oufella perçoivent le couple et le mariage, ainsi que les différentes étapes de la cérémonie nuptiale.

Notre approche théorique et notre champ d'investigation se concentrent sur l'évolution socioculturelle de ce phénomène et sur les relations que les jeunes de Souk Oufella établissent entre leur culture, leurs comportements et leurs actions sociales. L'objectif est de comprendre l'influence du mode de vie occidental sur les mœurs et le style de vie, notamment à travers l'urbanisation, la scolarisation et l'impact des médias. Les différences que l'on observe dans les cérémonies par rapport à celles de nos parents sont le résultat de cette ouverture sur le monde extérieur.

Notre problématique, déclinée en plusieurs questions, vise principalement à décrire le modèle de couple et le type de mariage auxquels aspirent ces jeunes.

Le travail de terrain réalisé à Souk Oufella nous a permis d'établir une typologie des conduites et des discours recueillis. Les principaux thèmes abordés incluent : la dot, le choix du partenaire, le mariage dans le cadre juridique, les représentations et la perception des jeunes.

Leurs discours offrent un éclairage sur la culture locale, révélant une opinion oscillant entre tradition et modernité. Ce travail ouvre donc la voie à une nouvelle approche des rapports de couple et du mariage dans une société en pleine évolution.

Mots clés : Souk- Oufella ; le mariage, couple, les représentations sociale et matrimoniale, jeunes, tradition modernité, pratiques.

Résumé en tamazight :

Di temnadt n ath Waghli,s tghawla ugar di temnadt n SuQ ufela ,zzwag d tasudut I yesdukklen macci kan sin n yimdanen ,maca ula d snat n twaculin .seg tama n lqanun ,ala zzwag agharim ay yes3an azal ,ladgha deg wayen yerzan tafaska n tmettut .

Tazrawt-a tesqerdec amek ay ttwalin yimelemzyen n Suq Ufela lgetta d zzwag ,am waken ay tesqerdec tignatin yemgerraden n tmeghra .

Tazwart-negh tasnilsant d unnar n unadi ttmuqulen deg usnernianmtti-adelsan n tmughli-a d wassaghen ay d-sbedden yilemziyen n Suq Ufala gar yedles-nsen tinmettiyin.Iswi-nnes tikliwin-nsen d tigawin ay d-yettawin webriid n tudert utaram (lgharb)ghef tghawsiwin n tgherma(moralité) ed tghawsiwin n tudert ,ladgha s tmerrit (urbanisation) ,s ugherbaz ed tghawsiwin ay d-yettawin ttawilat n yisalan.Imgerraden ay nettwali deg tmeghriwin s tmughli n wid n yimawlan –nnegh d agerruj n ulday-a I umadal n berra/.Ugur –nnegh ,yettawabda ghef watas n yisentanen ,iswi-nnes ladgha d asefhem n lemtel n tmettut ed ssenf n zzwag ay ttnadin yilemziyen-a.

Leqdic n unnar I d-yellan di Suq Ufela yegga-agh ad d-nesbedd tasekla (typologie) n tikliwin d yimeslayen i d-nejmeξ.Isentalen igejdanen ay d-yettwaberdren llan deg-sen :lheqq n tmettut ,afran n ucrik ,zzwag deg ukatar n usaduf ,tigensasin d tmughli n yilemziyen .

Inaw-nsen yettafk-d tamughli ghef yedles adigan ,yerna yettbeggin-d rray ay yettbeddilen gar tgemmi ed tmudemt tamaynut .Leqdic-a yeldi-d ihi abrid I tmughli tamaynutghef wassaghen d zzwag deg tmetti yettbeddilen s tghawla.

Awalen igejdanen :Suq –Ufela ;zzwag , lgatta ,tigensasin tinmettiyin d tmettut ,ilemziyen ,ansay, tamurt, lxedma.